



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Certificat de Langue Catalane A1 (CeLCat A1)	BAYLAC-FERRER Alà	MCF	* ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Deborah VERDAGUER Natalia	MCF VACATAIRE VACATAIRE

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024



Le Président
Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Certificat de Langue Catalane A2 (CeICat A2)	BAYLAC-FERRER Alà	MCF	* ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Deborah VERDAGUER Natalia	MCF VACATAIRE VACATAIRE

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Certificat de Langue Catalane B1 (CelCat B1)	BAYLAC-FERRER Alà	MCF	* ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Deborah BARTRINA RAMS Immaculada	MCF VACATAIRE VACATAIRE

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 28 novembre 2024



Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE
DE LA COMPOSANTE : IFCT**

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 05/04/2024 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Certificat de Langue Catalane B2 (CelCat B2)	BAYLAC-FERRER Alà	MCF	* ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah BARTRINA RAMS Immaculada	MCF VACATAIRE VACATAIRE

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 28 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET

